

TANGRAM

POUR QUE LA VALO NE SOIT PLUS UN CASSE-TÊTE

Chercheur vers l'entreprise

Rmes Lab | 01 Décembre 2023



Vendredi 01 décembre 2023



Merci de laisser vos micros éteints.

Le webinaire est enregistré, la présentation sera mise en ligne ultérieurement. **Si vous ne souhaitez pas être enregistré, merci de couper votre caméra.**

Nous prévoyons de répondre à vos questions à l'issue de la présentation. Pour cela, vous pouvez :

- poser vos questions au fil de l'exposé **en utilisant le chat**. Un modérateur les compilera et nous y répondrons en fin de séance.
- demander à prendre la parole en fin de séance **en utilisant le symbole "main levée"**.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à envoyer vos questions par mail après le webinaire.

A propos du sujet

Jérôme GUICHEUX, Directeur de laboratoire Rmes Lab

Chercheur vers l'entreprise

Une rencontre animée par :



Mallory Lardeux-Pain
Ingénieure filière Santé du Futur
SPIE
Nantes Université



Alice PARNEL
Chef de projets
Healthcare
SATT Ouest Valorisation



Stéphanie BONNAUD
Chargée de mission évaluation de projets
innovants santé
ATLANPOLE

Chercheur vers l'entreprise

Au programme :

1. Rappel : de la génération de résultats de recherche à leur transfert
2. Entreprendre avec mes résultats de recherche
3. Autres possibilités : la consultance

Au programme :

- ▶ 1. Rappel : de la génération de résultats de recherche à leur transfert
2. Entreprendre avec mes résultats de recherche
3. Autres possibilités : la consultance

1. Rappel : de la génération des résultats à leur transfert

Détecter & évaluer

Protéger

Maturer

Transférer



Pourquoi détecter des résultats valorisables ?

S'interroger sur l'utilisation par un industriel des résultats générés

- Identifier les applications et marchés cibles potentiels
- Apprécier le positionnement de mes résultats en terme de maturité

Anticiper la meilleure stratégie de valorisation et de protection, avant toute divulgation (congrès, poster, publication, partenariat avec un tiers...)

Détection



Protection



Maturation



Transfert

1. Rappel : de la génération des résultats à leur transfert

Détecter & évaluer

Protéger

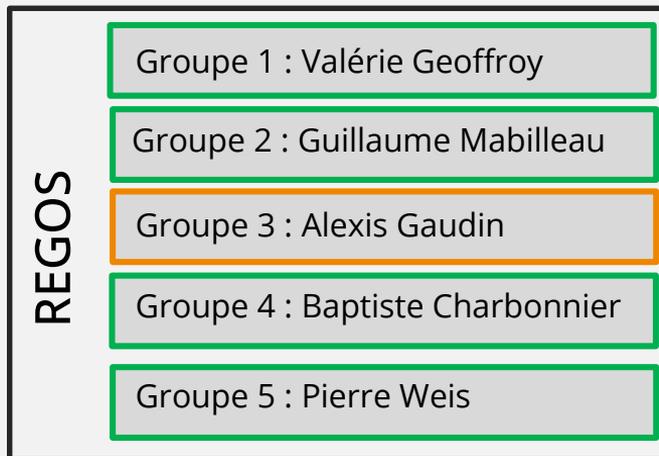
Maturer

Transférer



Comment ?

- Soit une sollicitation directe de la SATT OV/Nantes U par le(s) chercheur(s)
- Soit lors de rdv proposé par la SATT OV et/ou Nantes U



1. Rappel : de la génération des résultats à leur transfert

Détecter & évaluer

Protéger

Maturer

Transférer



Formalisation des résultats : Rôle central de la déclaration d'invention (DI)

C'est une obligation pour un employé de déclarer son invention à son employeur.

Elle permet :

- de décrire l'invention *Protection*
- de connaître le contexte du projet (financement, collaboration...) *Accord pré-existant*
- d'indiquer les potentiels inventeurs *Copropriétaires*
- [logiciel] - briques/bibliothèques pré-existantes *Licences*

1. Rappel : de la génération des résultats à leur transfert

Détecter & évaluer

Protéger

Maturer

Transférer



Importance de maintenir de la **confidentialité**

Toute divulgation préalable, **détruit le critère de nouveauté dans le cadre d'un brevet => il est donc primordial de maintenir la confidentialité avant le dépôt de l'invention.**

Soyez vigilant :

- aux échanges de matériels
- aux communications informelles (emails, séminaires, demande de financement, etc...)
- aux congrès (présentations orales et posters, résumé de projet, échange avec un tiers)
- aux cahiers de laboratoire

Avec des industriels .. et les académiques!



- Informez votre structure d'accompagnement
- Établissez des accords de confidentialité (NDA, CDA...)

1. Rappel : de la génération des résultats à leur transfert

Détecter & évaluer

Protéger

Maturer

Transférer



Toutes les inventions brevetables ne sont pas obligatoirement brevetées

Détection



Protection



Maturation



Transfert

Pourquoi ? :

- protection contre la contrefaçon
- monopole
- actif transférable à un industriel

Objectif : protection la plus large possible, pour couvrir les cas d'usages en cours et à venir > nécessite des arguments / preuves

Critères d'éligibilité :

- être une solution technique à un problème technique,
- être une invention nouvelle
- impliquer une activité inventive



On ne protège pas une idée

1. Rappel : de la génération des résultats à leur transfert

Détecter & évaluer

Protéger

Maturer

Transférer



Le process :

1. Analyse de la Déclaration d'Invention (DI)
2. Etude de brevetabilité par un cabinet
3. Dépôt de la demande de brevet

Implication de l'équipe de recherche : entretiens avec le cabinet + relecture des documents

- fournir des documents complets pour gagner du temps



Le timing c'est important :

- Publier c'est possible **après** le dépôt de la demande de brevet
- Possibilité de rajouter des résultats illustratifs dans les 12 mois

Détection



Protection



Maturation



Transfert

1. Rappel : de la génération des résultats à leur transfert

Détecter & évaluer

Protéger

Maturer

Transférer



Différents types de maturation existent selon l'objectif attendu :

– Maturation économique

- Rechercher ou valider une **application** sur un marché
- Identifier des **prospects** / courtage

– Pré maturation technologique

- **Expérimentations supplémentaires** pour étoffer le texte d'un brevet
- Obtenir des pré-résultats consolidant un futur projet de maturation

– Maturation technologique

- Augmenter le développement des travaux : **se rapprocher de la clinique**
- prouver l'avantage par rapport au gold standard du secteur
- co-maturation possible avec des industriels:



Financement des travaux par la SATT = risque supporté par la SATT



1. Rappel : de la génération des résultats à leur transfert

Détecter & évaluer

Protéger

Maturer

Transférer



Appréciation de l'opportunité de transfert, en fonction :

- Du positionnement et de la maturité de la technologie sur son marché
- De la volonté de l'équipe de recherche de s'impliquer dans la suite du projet

Licence à un industriel

- recherche d'industriels dans le réseau des chercheurs
- Courtage et présentation dans des congrès et salon

Création d'entreprise : Licence à la start-up

- % temps dédié à la start-up par l'équipe et type d'implication
- Constitution de l'équipe dirigeante

Valorisation de savoir-faire par la filiale de valorisation de Nantes

Université : CAPACITES

Détection

Protection

Maturation

Transfert

Au programme :

1. Rappel : de la génération des résultats au transfert
- ▶ 2. Entreprendre avec mes résultats de recherche
3. Autres possibilités : la consultance

2. Entreprendre avec mes résultats de recherche

Evaluation et validation du projet

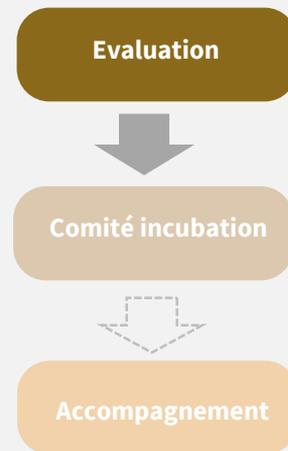
Les outils

Positionnement du chercheur



Process validation du projet de création d'entreprise :

- Décision concertée de l'établissement et de la SATT OV
 - ✓ Discussion avec les scientifiques impliqués
 - ✓ A tout moment (protection et/ou maturation)
- Evaluation du projet par l'incubateur
 - ✓ Formaliser le projet : approche porteur/solution/marché
 - ✓ Soumettre le projet à différentes expertises pour en déterminer le caractère innovant et la faisabilité (technique, financière, économique, commerciale, humaine, juridique...)
 - ✓ Porteur de projet identifié (ne sera pas forcément CEO)
 - ✓ Validation d'une opportunité entrepreneuriale



2. Entreprendre avec mes résultats de recherche

Evaluation et validation du projet

Les outils

Positionnement du chercheur



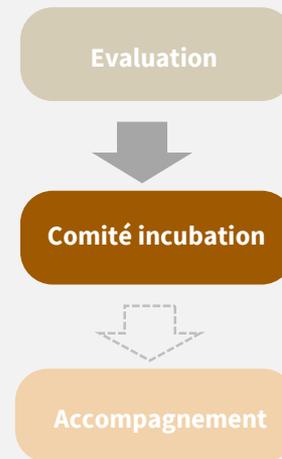
Passage en comité d'incubation :

Objectif de ce comité :

- Présenter le projet aux instances présentes
- Acter l'entrée en incubation du projet

Composition du comité :

- Membres permanents (Atlanpole, DRARI, BPI, CCI, SATT, CHU de Nantes, Gérontopole, ADEME, ADN Booster)
- Membres experts (spécifiques au projet)
- Tutelles



Décision du comité d'incubation :
Valide ou non de l'accompagnement du projet par l'incubateur Atlanpole

2. Entreprendre avec mes résultats de recherche

Evaluation et validation du projet

Les outils

Positionnement du chercheur



Accompagnement de 5 ans (minimum pour les biotechs) :

- une **personne ressource** : échange, prise de recul, coaching, accès aux partenaires (techniques, financiers, locaux...), lien avec les tutelles...
- les moyens du **réseau**
- des **outils et méthodes**, le **financement d'études et prestations** en complément des autres dispositifs (BPI France, aides publiques et privées)

1. INCUBATION (2 ANS) :

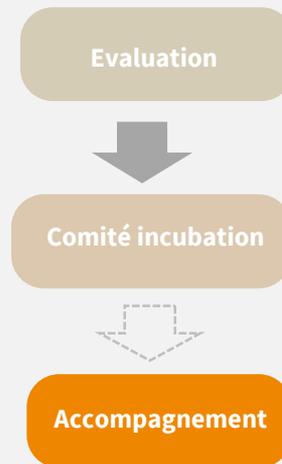
De la faisabilité au lancement de la société

- ✓ Business Plan initial
- ✓ Création Montage
- ✓ Propriété Industrielle
- ✓ Premiers clients, marchés
- ✓ Premières sources de financement

2. ACCELERATION (3 ANS) :

Croissance et international

- ✓ Plan de développement 3 ans
- ✓ Grands projets coopératifs
- ✓ International
- ✓ Accès grands comptes
- ✓ Financements 2ème tour



2. Entreprendre avec mes résultats de recherche

Evaluation et validation du projet

Les outils

Positionnement du chercheur

DeepTech STARTER :

- Dispositif de pré-incubation (2 mois) pour **sensibiliser** les chercheurs à l'entrepreneuriat et **valoriser** leurs travaux issus des laboratoires.
- **Objectifs** : Travail sur l'opportunité entrepreneuriale, sensibilisation au positionnement du chercheur

DeepTech FACTORY :

- Dispositif de pré-incubation (6 mois), pour donner un coup d'**accélérateur** au projet
- **Objectifs** : Valider son modèle économique, Préparer le lancement de l'activité, Préparer le financement, Faire du networking, Communiquer sur son projet, Dimension internationale.

DeepTech MATCHING :

- Programme mettant en relation porteurs de projet Deeptech & **profils stratégiques** pour constituer une **équipe solide**

+ Possibilité de demander un Congé d'Innovation



Webinaire le 15/12 2023

Candidatures jusqu'au 11 janvier 2024

2. Entreprendre avec mes résultats de recherche

Evaluation et validation du projet

Les outils

Positionnement du chercheur



Les différentes possibilités offertes par le **Code de la Recherche** :

Du plus impliquant

1. Dirigeant ou Associé d'une entreprise en création ou existante
2. Concours scientifique auprès d'une entreprise existante
3. Participation à titre personnel aux organes de direction d'une société commerciale
objectif : favoriser la diffusion des résultats de la recherche
pas d'obligation de mise en place d'un contrat de valorisation

Au moins engageant

2. Entreprendre avec mes résultats de recherche

Evaluation et validation du projet

Les outils

Positionnement du chercheur



| | Devenir Dirigeant ou Associé d'une entreprise en création ou existante | Concours scientifique auprès d'une entreprise existante |
|--------------------------|---|---|
| Objet entreprise | Valorisation de travaux de recherche | |
| Obligation | Mise en place d'un contrat de valorisation avec l'entreprise | |
| Autorisation | 3 ans , renouvelable limite totale 10 ans | |
| Participation au capital | Pas de limitation | Si participation pas de limitation (recommandation max 49% pour éviter les conflits d'intérêts) |
| Modalité | Mise à disposition ou détachement auprès de l'entreprise | Consultance simple (<20% du temps) ou mise à disposition (20% à 50% du temps) |

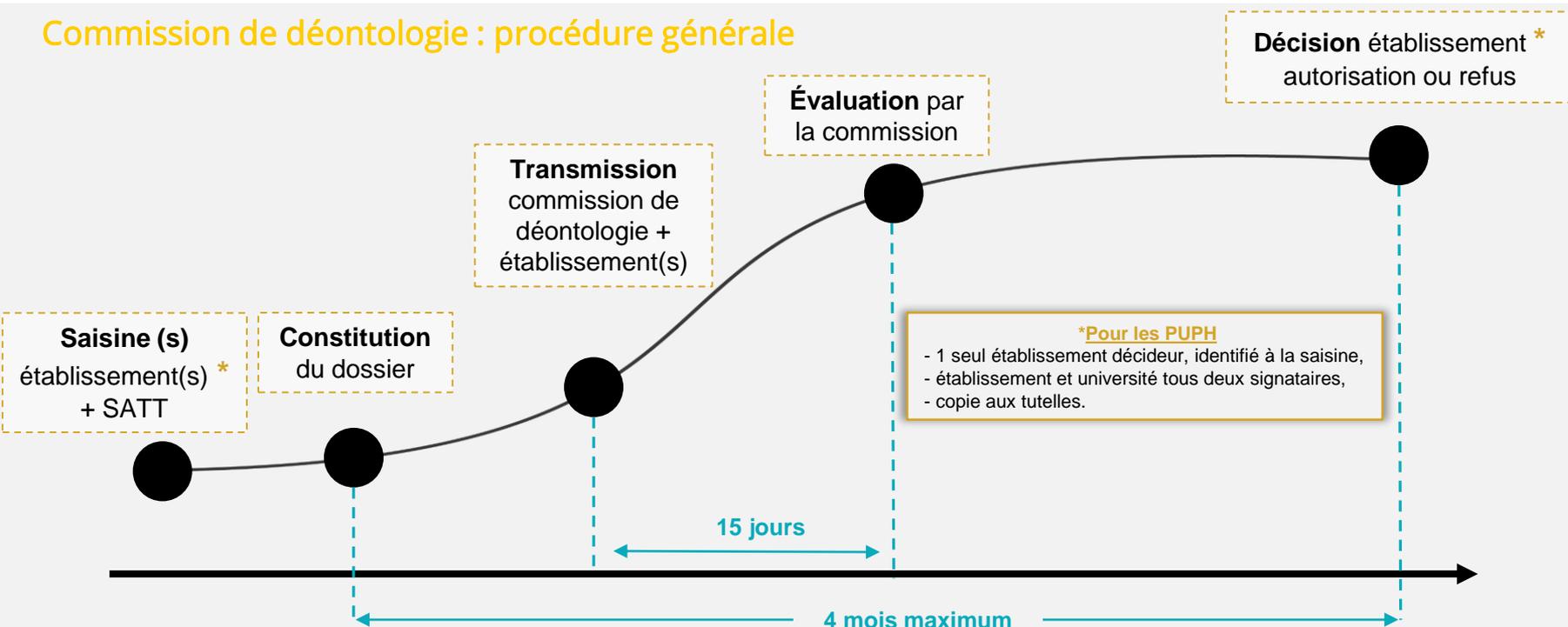
2. Entreprendre avec mes résultats de recherche

Evaluation et validation du projet

Les outils

Positionnement du chercheur

Commission de déontologie : procédure générale



Au programme :

1. Rappel : de la génération des résultats au transfert
2. Entreprendre avec mes résultats de recherche
- ▶ 3. Autres possibilités : la consultance**

3. Autres possibilités : la consultance

Opportunité de valoriser votre expertise :

Ex : Une société vous sollicite pour obtenir vos conseils/avis sur des développements internes à l'entreprise

Ex : Une société vous sollicite pour réaliser une intervention auprès de ses employés ou clients sur un sujet particulier

➔ Plusieurs possibilités

Option A : *Vous souhaitez un retour au laboratoire :*

- Réalisation d'un contrat de prestation (DRPI / Nantes Université)
- Gestion administrative et financière par Capacités
- Réalisation de la prestation sur son temps de travail

3. Autres possibilités : la consultance

Option B : *Vous souhaitez être rémunéré à titre personnel (lien avec le service RH de l'employeur) :*

- Implique une demande de cumul d'activités auprès de votre employeur
- Création d'une auto-entreprise / Possibilité de réaliser un CDD avec l'entreprise
- Réalisation de la prestation hors du temps de travail

Les critères pour la réalisation de la prestation :

- L'activité doit être « accessoire » (appréciation du service RH de l'employeur)
- Prestation doit être à caractère exclusivement intellectuel
- La préservation de l'indépendance et de la neutralité du service (conflit d'intérêts)

Quelques points de vigilance :

- Ne pas utiliser de technologies déjà protégée et/ou d'informations confidentielles
- Ne pas utiliser les moyens du laboratoire
- L'intégralité des « résultats » appartient à la société



Des questions ?

Restons en contact



Pour toute question sur vos démarches de valorisation, **contactez votre ingénieur filière référent** au Service Partenariats, Innovation, Entrepreneuriat (DRPI)



IF Santé du Futur



Pour toute question sur la protection et la valorisation de vos résultats de recherche, **contactez votre chef de projets référent** à la SATT OV :



Chef de projets



Pour toute question sur la création d'entreprise innovante, **contactez votre chargé de mission** à Atlanpole :



Chargée de mission Santé

TANGRAM

POUR QUE LA VALO NE SOIT PLUS UN CASSE-TÊTE



merci
et
à bientôt

Une rencontre proposée par :



TANGRAM est une démarche développée
dans le cadre du projet FIL'INNOV
soutenu par nos partenaires :



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

